

Cellule QSE

INSTRUCTION

Issue du processus QSE

Date de création

Avril 2018 Version 1.1 Avril 2022

Réf. CIMAP-INS-QSE-040

Instruction pour l'entretien des pompes à vide

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des agents réalisant l'entretien des pompes à vide.

2) Périodicité

Entretien annuel recommandé:

- Ensembles de pompes : Nettoyage
- Pompes à huile: Changement du filtre et de l'huile de pompe

3) Consignes de sécurité

✓ Avant l'intervention :

- Se renseigner auprès des utilisateurs sur les produits et gaz dangereux utilisés en
- Demander à la cellule QSE les Fiches de Données de Sécurité des produits et gaz utilisés

Dans le cas de pompes issues d'une zone contaminante (salle D1 du GANIL) ou identifiée « Matériel Zone Contaminante » ou en cas de doute sur sa provenance :

- Prévenir le SPR pour un contrôle de contamination avant l'ouverture de la pompe
- Mettre en déchet ANDRA tous les consommables :
 - o Huile de pompe en fût blanc pour les liquides activés
 - o Déchets solides (filtres, poudres, EPI) en fût bleu ANDRA

✓ Pendant l'intervention :

- S'assurer de la descente en température de la pompe
- Porter les EPI (blouse, gants, lunettes)
- Si des produits toxiques ou nocifs ont été utilisés ou en cas de do. o Privilégier le travail sous aspiration (bras aspirant, sorbonne...)
 - o En cas d'impossibilité, porter un masque de protection type FFP3
- Éviter la mise en suspension dans l'air des particules et privilégier l'utilisation d'un dégraissant pour fixer les poussières et les essuyer avec un chiffon
- En cas d'utilisation d'un aspirateur celui-ci doit être muni d'un filtre Très Haute Efficacité (H14)

✓ Essais de fonctionnement :

- Dans la mesure du possible raccorder la pompe aux réseaux d'extraction existant pour les essais
- Installer les filtres à brouillard d'huile préalablement aux essais

Proscrire l'utilisation de soufflettes afin d'éviter la mise en suspension des poussières dans l'air